

Réunion du 2 décembre 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) : Monsieur Robert HERRMANN

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

**N° CP/2013/869 -            Fonctionnement des collèges publics - 3126**  
**Dotations de fonctionnement complémentaires 2013**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 47 315,56 €, dont :

- 39 500 € au titre de la dotation complémentaire de viabilisation 2013 en faveur des collèges suivants :

- . MARMOUTIER : 1 500 €
- . MUNDOLSHEIM : 7 500 €
- . ROSHEIM : 5 000 €
- . SAVERNE "Les Sources" : 8 000 €
- . SAVERNE "Poincaré" : 8 000 €
- . WASSELONNE : 2 500 €
- . WOERTH : 7 000 €

- 7 815,56 € au titre de la prise en charge par le Département des frais de gros entretien et de renouvellement des installations de chauffage urbain engagés par les collèges suivants au cours du premier semestre 2013 :

- . STRASBOURG "Hans Arp" : 4 618,25 €
- . STRASBOURG "Louis Pasteur" : 3 197,31 €

Ces subventions seront versées aux bénéficiaires dès cette délibération rendue exécutoire.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20131202-82352-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 06/12/13